



## *Protocole : Récolte des pelotes*

### *Les pelotes de réjection*

Les pelotes de réjection sont des indices très utiles afin de déterminer les espèces de micromammifères présentes sur un site. Comme leur nom l'indique, il s'agit de petites boules régurgitées par certains oiseaux contenant tous les éléments indigestes des proies qu'ils ont capturés (os, poils, ...). En effet, ces derniers n'ayant pas de dents, leur mode de consommation et de digestion est alors très différent du nôtre. Les pelotes de réjections sont donc des éléments que l'on récupère principalement sur des sites fréquentés par les rapaces nocturnes (chez qui les restes sont mieux conservés), en respectant des consignes strictes afin d'éviter le dérangement des espèces présentes.

### *Les rapaces nocturnes de Lorraine pour lesquels il est possible de trouver des pelotes, et leurs milieux de prédilection*

- La Chouette Hulotte, *Strix aluco* – forêts, bocages, parcs, jardins
- La Chouette Effraie, *Tyto alba* – cultures, bâtiments, ruines, villages
- La Chevêche d'Athéna, *Athene noctua* – cultures, villages, falaises
- Le Hibou Moyen-Duc, *Asio otus* – forêts, grands parcs, cultures
- Le Grand-Duc d'Europe, *Bubo bubo* – forêts, falaises, ruines, carrière

**Attention :** Les rapaces nocturnes sont intégralement protégés en France depuis 1972. Ces espèces sont souvent très sensibles au dérangement, il est donc impératif de le minimiser, notamment pendant des périodes sensibles comme la nidification.



### *Pelotes ou crottes ? Comment les distinguer*

- L'odeur : les pelotes de réjection, contrairement aux fèces, n'ont généralement pas une odeur nauséabonde. Plutôt sèches et composées de poils et d'os, elles ne sentent généralement rien ou presque.
- La forme : les pelotes ont généralement la forme d'une boulette condensée, et sont souvent de couleur grise ou noire. Les crottes (notamment celles des carnivores comme les renards) sont en revanche plus longues et effilées, assez torsadées, et ont une forme plus allongée.
- La composition : bien que les deux puissent contenir des ossements, le nombre et la disposition de ces derniers diffèrent en fonction de s'il s'agit d'une pelote ou d'une crotte. La crotte, après la digestion et le passage dans le transit, ne contient pas ou peu d'ossement, ou du moins pas d'ossements entiers (crâne complet, ...). De plus, les éléments contenus dans la crotte sont très souvent orientés dans le sens de la longueur, à cause du passage dans les intestins et de la défécation. Les pelotes quant à elle, ne subissent pas tout le passage dans le transit et résultent donc de la régurgitation des éléments non digérés. Ces éléments ne sont pas machés et simplement régurgités, ils sont donc disposés dans n'importe quel sens dans la pelote et on peut fréquemment retrouver des crânes ou d'autres os entiers.
- Le lieu : contrairement aux crottes qui peuvent être déposées un peu partout, souvent en évidence pour des carnivores comme le renard qui s'en sert pour marquer leur territoire, les pelotes sont déposées dans les lieux fréquentés par les rapaces nocturnes. Ainsi, on les retrouve :
  - Aux pieds des perchoirs temporaires comme un poteau, un piquet, un arbre, un mur, [...]
  - Autour de leurs sites de nidification comme au pied des églises, d'arbres à cavité, dans les granges [...]Qu'il s'agisse d'un perchoir temporaire ou d'un site de nidification, des indicateurs peuvent vous permettre de savoir si ces lieux sont fréquentés par des rapaces nocturnes, notamment les longues traces de fientes qu'ils déposent sur les supports qu'ils affectionnent.

- A l'aide des informations citées ci-dessus (page 1), déterminez un ou plusieurs site(s) à pelotes à visiter. Vous pouvez trouver l'un de ces sites de deux manières :
  - Soit un site connu pour être fréquenté par l'une des espèces de rapace nocturne citées ci-dessus
  - Soit un site qui vous semble judicieux pour l'accueil de l'une de ces espèces, et qu'il vous faut donc parcourir à la recherche d'indices de présences
- **Avant de vous rendre sur le terrain, envoyez-nous la liste des sites que vous comptez visiter** à l'adresse qui figure en bas de la feuille, afin que nous nous coordonnions avec les autres associations de protection de la Nature ainsi que les propriétaires.
- Peu importe le site, renseignez-vous au préalable sur le type de propriété. S'il s'agit d'un site privé, **demandez impérativement l'autorisation pour y pénétrer**, en expliquant l'objectif de votre prospection, et en mentionnant l'Association si besoin. **Si vous avez un doute, demandez-nous.**
- La période allant de **février à octobre** est sensible pour les rapaces nocturnes, puisqu'il s'agit de la période de reproduction et d'élevage des jeunes. De plus, d'autres espèces très sensibles au dérangement peuvent également habiter ou fréquenter ces sites, notamment les chiroptères, qui sont aussi **intégralement protégés**. Cela implique qu'une fois sur le site, il faut chercher les pelotes **uniquement au sol**, sans essayer d'aller voir en hauteur dans les cavités des arbres, en haut des murets ou encore dans les anfractuosités des bâtiments, qui seraient susceptibles d'accueillir des nids/individus. **Les clochers d'églises sont également à éviter pendant cette période** pour la même raison, mais vous pouvez toutefois transmettre les coordonnées au GEML si vous pensez qu'un clocher est habité, pour une récolte plus tardive. Enfin, peu importe l'espèce, si vous rencontrez un juvénile au sol, **ne vous en approchez pas et ne le touchez pas.**
- Une fois des pelotes trouvées, **ne les ramassez jamais à mains nues**, mais munissez-vous de gants pour les récolter. **Pour chaque site**, mettez les pelotes dans un sac plastique **en notant les informations suivantes** sur une feuille à part :
  - Nom de l'Observateur :
  - Département :
  - Commune :
  - Lieu-dit :
  - Numéro et nom de la voie (si site privé) :
  - Point GPS :
  - Type de site (forêt, champs, église, ...) :
  - Date de récolte :
  - L'espèce de rapace nocturne si vous la connaissez :
  - Présence d'un nichoir (oui/non) :
  - Autre espèce observée sur le site (Loir, Lérot, Fouine, ..., précisez) :
- Une fois les pelotes mises dans des sacs, ramenez-les au bureau du GEML afin de les conserver, ou conservez-les chez vous en mettant le(s) sac(s) au congélateur si vous êtes dans l'impossibilité de passer rapidement.

**Enfin, des « Ateliers pelotes » seront menées à la suite de ces récoltes afin d'examiner les ossements qu'elles contiennent à la loupe et de déterminer les espèces de micromammifères qui ont été capturées par les rapaces nocturnes.**

**Si vous êtes intéressé et souhaitez participer à l'un de ces Ateliers, merci de nous l'indiquer par mail à l'adresse suivante : [service-civique@geml.fr](mailto:service-civique@geml.fr)**